



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 9 DÉCEMBRE 2024, À 18 h 30, AU 19, AVENUE
MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

SONT PRÉSENTS :

M.	Michel Desbiens	Maire
M.	Sylvain Girard	Conseiller
Mme	Joannie Lajeunesse	Conseillère
M.	Alain Charest	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
Mme	Odette Lavigne	Conseillère
M.	Michel Beaulieu	Conseiller
Mme	Lysandre St-Pierre	Conseillère
M.	Marc Rainville	Conseiller

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Joanie Perron	Greffière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Michel Desbiens, constatant quorum, ouvre la séance à 18 h 30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : la conseillère Lysandre St-Pierre
Appuyée par : la conseillère Odette Lavigne

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

La trésorière, madame Jeanie Caron, présente les prévisions budgétaires 2025.

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

D'adopter les prévisions budgétaires 2025 pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 et qui prévoient des revenus et dépenses de 103 522 133 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025, 2026 ET
2027**

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : le conseiller Marc Rainville

D'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2025, 2026 et 2027 en date du 9 décembre 2024, totalisant les dépenses suivantes :

Rés. 2024-433

Rés. 2024-434

Rés. 2024-435



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

En 2025 : 27 382 138 \$
En 2026 : 20 935 656 \$
En 2027 : 11 787 250 \$

TOTAL : 60 105 044 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. DIFFUSION DU DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2025

Rés. 2024-436

Il est proposé par : la conseillère Joannie Lajeunesse
Appuyée par : la conseillère Odette Lavigne

Que le document explicatif du budget 2025 soit publié dans le journal Le Manic, en vertu de l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

Monsieur Martin Lafontaine - Quartier La Chasse
- Se demande pourquoi le quartier Saint-Georges est dans les secteurs/territoires
- Il aimerait avoir accès au PTI en format papier

Monsieur Serge Deschênes - Quartier Trudel
- Est-ce qu'on a idée de l'augmentation du revenu de taxation relativement aux nouvelles constructions?
- Se demande si dans les revenus nous tenons compte du retour TPS/TVQ (compensations gouvernementales)

Madame Émilie Schwartz - Quartier Sainte-Amélie
- Avec les nouvelles industries qui viennent s'installer, elle se demande si la Ville a des idées ou des stratégies pour diversifier l'économie dans les prochaines années.

7. FERMETURE DE LA SÉANCE

Rés. 2024-437

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 19 h 07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MICHEL DESBIENS
MAIRE

JOANIE PERRON
GREFFIÈRE